

ment et subventionner une ligne de navigation d'Anvers au Congo (1). La Belgique est assez riche pour courir même quelques risques en vue d'un succès probable, gros d'heureuses conséquences.

Dans la question africaine, je ne suis, je le répète, qu'un simple citoyen, libre de toute contrainte. Je profite de cette position exceptionnelle pour dire à mes compatriotes :

« La Belgique ne fait pas tout ce qu'elle peut pour augmenter sa prospérité et soutenir le glorieux renom de son Roi. Son attitude a des apparences dépourvues de la noblesse qui lui convient; elle semble guetter l'avenir et être prête, s'il est douteux à en laisser les risques à son souverain, et s'il devient avantageux à en réclamer les bénéfices. Cette indécision est particulièrement douloureuse pour ceux qui, sans espoir d'avantages personnels, ont été de tout cœur et de bonne foi travailler au Congo à l'agrandissement du patrimoine commun. »

II. La civilisation.

Les peuplades du haut-Congo, adonnées au cannibalisme, aux sacrifices humains, aux jugements par le poison, au fétichisme, aux guerres de rapine, à l'esclavage, à la polygamie, à la polyandrie, et dépourvues d'unité de gouvernement, de science, d'écriture et de médecine, sont moins avancées en civilisation que les Celtes ne l'étaient plusieurs siècles avant Jésus-Christ.

Tout à coup, sans transition aucune, elles ont vu apparaître sur leurs rives sauvages les bateaux à vapeur de l'Europe du XIX^e siècle.

(1) La timidité ou l'indifférence des Belges à l'égard de l'entreprise du Congo a des côtés qui prêtent à la satire. Notre pays renferme une foule de savants capables d'honorer le nom belge dans la science, d'élever le niveau de nos hautes études, et qui sont prêts à aller étudier la contrée nouvelle au point de vue géologique, botanique, zoologique, météorologique, agricole, etc. Cependant, aucune mission n'y est envoyée. On subventionne les prix de Rome et d'autres lauréats, mais cela n'est pas assez. Pourquoi n'avons-nous pas nos missions du ministère de l'instruction publique comme la France? Accorder des subsides à la société qui vient du plus loin et à celle qui a le plus beau drapeau dans des concours d'harmonie, donner des prix au jeu de balle et aux autres divertissements, c'est bien. Mais cela ne suffit pas à la grandeur intellectuelle d'une nation. Si l'on faisait le total des sommes attribuées par les diverses administrations à nos amusements puérils, on serait quelque peu honteux de n'avoir pu encore trouver un centime pour seconder par l'étude la tentative grandiose et hautement utilitaire du Congo.

Dans la voie industrielle, on pourra pousser les nègres encore plus vite.

Mais dans l'ordre moral, les progrès ne marchent pas avec cette précipitation. Si l'on voulait faire franchir en deux siècles à nos misérables frères noirs déshérités, les deux mille ans que l'Europe a consacrés à parcourir les diverses étapes utiles de ses transformations sociales, le bond serait encore énorme, prodigieux; mais prétendre du jour au lendemain de la naissance d'un État aussi spécialement constitué que celui du Congo, lui imposer l'obligation d'une police d'ordre et de moralité appropriée aux Belges de 1888, c'est le fait de l'aberration, de la passion, ou de l'ignorance. Pas un homme connaissant l'Afrique centrale n'admettra la discussion sur ce point.

Partant de cette idée maîtresse, que l'éducation intellectuelle et morale des nègres ne peut être poursuivie que graduellement, je place en toute première ligne, comme moyen de civilisation, l'habitude du travail à inculquer aux noirs. Le travail est l'ennemi de tous les vices qu'engendre et que développe l'oisiveté. Par sa rémunération, il permet l'affranchissement des tutelles tyranniques; il combat les tendances à la rapine; il mène à l'honnêteté et à la discipline, à la règle, à la hiérarchie; il ouvre les intelligences et permet dans la vie matérielle le progrès vers l'hygiène et la décence des mœurs.

Le nègre primitif qui n'a pas été plié aux exigences d'une existence laborieuse et à la subordination logique de l'ignorance à la science, n'est pas préparé pour recevoir des enseignements purement spirituels. Aussi faut-il approuver le procédé des missionnaires catholiques français, consistant à se procurer par achat ou par abandon des parents de jeunes enfants, dont la conversion porte avant tout sur la manière de vivre et ensuite sur les idées religieuses.

Un grand nombre d'esprits distingués sont partisans en Europe de l'instruction obligatoire, en faveur de laquelle ils invoquent le droit supérieur de la société de former des générations aptes à soutenir convenablement le combat de la vie et à fournir au pays des citoyens éclairés.

Si ce droit existe dans nos pays civilisés, n'est-il pas bien plus complet à l'égard des nègres encore plongés dans la barbarie? Mais pour ces derniers, cette instruction, avant d'aborder l'alphabet, doit porter sur ce qui, chez nous, est enseigné par les parents : le respect

du bien et de la vie d'autrui et l'amour du travail. Elle doit aussi être éminemment professionnelle; les écoles à cet usage sont toutes désignées, ce sont les chantiers et les ateliers des stations de l'État. Parallèlement à cet enseignement pratique, les Missions religieuses rendront d'immenses services sous la condition formelle de faire preuve de la plus grande tolérance dans leur apostolat et de ne jamais s'immiscer dans les affaires politiques. Affaiblir en pays sauvage le gouvernement par des intrigues ou des médisances, c'est retarder d'autant l'avancement des noirs vers le christianisme.

On le dit couramment : « Les nègres sont de grands enfants; » leurs adultes ont donc aussi besoin d'écoles. Elles pourront être les mêmes que celles destinées aux enfants; mais pour assouplir leurs natures déjà soumises aux mauvais penchants, il faut y joindre le service militaire.

La division extrême des tribus au point de vue politique a facilité la conquête pacifique du Congo, mais elle offre de sérieuses difficultés à l'œuvre d'assimilation des natifs. Si le fleuve avait été partagé entre quelques chefs indigènes puissants jouissant sur de grands territoires d'une réelle autorité, il eût été possible d'organiser par leur intermédiaire un véritable service de recrutement militaire. Actuellement, il faut se contenter du volontariat d'une seule tribu. La modeste force publique de l'État naissant est déjà pour les Ba-Ngala un excellent moyen d'amélioration. Pour étendre ce système, il s'agira de créer de nouvelles stations dans des centres de populations fortes et énergiques. Ce sera probablement la tâche de ceux qui dirigeront les affaires du Congo quand le chemin de fer sera terminé.

Pour résumer ma pensée et dans l'intérêt tout autant de la réussite matérielle des Européens exploitants que du succès de l'entreprise civilisatrice, je dirai :

« Travaillons surtout par et pour les indigènes. »
